

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Limoges		
Catégorie : Inventaire		Source de la saisine : Etat
Date d'examen en CSRPN : 01/03/2022	Décision n°2022-08	Objet : AVIS ZNIEFF Limousin

CONTEXTE DE LA DEMANDE :

Les rapporteurs désignés présentent chacun leur tour les éléments et observations relatives aux sites qu'ils ont examinés. Sur la base des commentaires des rapporteurs et du SSI, 7 ZNIEFF sont soumises aux débats.

EXAMEN DU CSRPN :

Dép	Code national MNHN	Nom ZNIEFF	Type	Création Révision Suppression	PNR-RN (oui/non)	Surface (ha)	Avis et recommandations du CSRPN
87	740120259	COURS D'EAU A BIVALVES : LE VINCOU VERS BERNEUIL	1	Création	non	80,01	AVIS FAVORABLE (29 AF et 1 Abs)
19	740120099	LANDE TOURBEUSE DE L'ARBRE A RENARD	1	Révision	non	4,40	AVIS FAVORABLE (29 AF et 1 Abs)
87	740120245	LANDES AMONT DU BASSIN DES RACHES SUR COGNAC-LA-FORET	1	Création	oui	41,18	AVIS FAVORABLE (29 AF et 1 Abs)
87	740120247	PRAIRIES DE CHEZ SADRY	1	Création	non	1,89	AVIS FAVORABLE (29 AF et 1 Abs)
87	740120243	BOISEMENTS DE PENTE, VEGETATIONS ALLUVIALES ET ÎLE DE CHAILLAC-SUR-VIENNE	1	Création	non	272,09	AVIS FAVORABLE (29 AF et 1 Abs)
19	740120256	PRAIRIE GRÉSEUSE DU MAS AU SIORAT	1	Création	non	43,04	AVIS FAVORABLE (29 AF et 1 Abs)
19	740120257	PRAIRIE GRÉSEUSE DE CHABANNES	1	Création	non	46,10	AVIS FAVORABLE (29 AF et 1 Abs)

DECISION DU CSRPN NA :

En séance du 1^{er} mars 2022, le CSRPN, s'est prononcé sur la proposition de création et révision de 7 ZNIEFF en Limousin.

Le CSRPN N-A, après délibération et vote, formule un avis favorable à la création de 6 ZNIEFF et à la révision de 1 ZNIEFF.

Le 1^{er} mars 2022

Le Président du CSRPN NA

